

Technicien supérieur de l'industrie

RNCP1518 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	341p
Code(s) ROME	H1301
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	03/03/2009

Certificateur(s)

Ecole Nationale Supérieure des Techniques Industrielles et des Mines (Douai) (ENSTIMD)

<http://www.ensm-douai.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les techniciens supérieurs de l'industrie ont vocation à : - Instruire des dossiers techniques et administratifs dans leurs domaines de compétence en vue d'établir la conformité de matériels, procédures ou établissements à des normes et règlements en vigueur ;

- Surveiller l'activité de centres, établissements, organismes soumis à des obligations réglementaires ;
- Assurer des contrôles de sécurité ou des vérifications de fiabilité ;
- Participer à l'élaboration de plans, schémas et autres documents de références pour la collectivité ;
- Collaborer à des enquêtes ou études administratives ;
- Être adjoint au responsable d'une subdivision territoriale ou fonctionnelle ;
- Participer sous l'autorité de fonctionnaires de niveau hiérarchique supérieur aux diverses activités du service ;
- Assurer l'encadrement des personnels de niveau inférieur ;
- A terme, prendre la responsabilité d'une subdivision territoriale ou fonctionnelle.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1 - Connaissances générales ou techniques La formation permet l'acquisition d'une bonne maîtrise des aspects techniques d'un dossier, la mise en relief de la problématique posée, la synthèse réglementaire correspondante et la critique des solutions proposées. Pour cela elle dispense les connaissances scientifiques et techniques nécessaires, délivre des outils et des méthodologies de base et fait découvrir les milieux professionnels des métiers concernés.

2 - Savoirs méthodologiques

Par les études de cas menées pendant leur scolarité et durant les stages qu'ils effectuent en entreprise et en Direction Régionales de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE), les élèves sont amenés à adapter leur comportement au milieu concerné en termes de communication, d'écoute et de relations humaines. Ce sont ces mises en situation qui leur permettent de développer leur capacité à collecter, traiter et diffuser de l'information ainsi qu'à encadrer, animer ou piloter une équipe, participer à un projet et le développer.

3 - Savoir-faire professionnels

L'un des objectifs est de permettre à l'élève de réaliser en fin de formation, des opérations dans l'ensemble des domaines d'activités découverts. Il doit également être capable de traiter de bout en bout une problématique liée à son domaine particulier d'activité. Pour cela il devra savoir déterminer le cadre de sa mission, contacter les acteurs et autres interlocuteurs concernés et enfin proposer la méthodologie appropriée au traitement du problème.

4 - Comportements professionnels

De façon générale il est attendu de l'élève l'acquisition d'une éthique personnelle et le respect d'une déontologie de

l'action publique. Il devra savoir s'adapter aux différentes situations devant lesquelles il se trouvera.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le technicien supérieur de l'industrie est un fonctionnaire qui peut être employé dans un service central ou extérieur (pour ce dernier il s'agit des Direction Régionales de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement - DRIRE) du ministère chargé de l'industrie ainsi que dans un service du ministère chargé de l'environnement.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Adjoint à un responsable de subdivision - Membre d'une division spécialisée
- Membre d'un pôle de compétences
- Technicien supérieur de l'industrie

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 940 €
Familles professionnelles (FAP)	H0X90 — Techniciens du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	5 580
Jugés difficiles à recruter	55 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	H0X90 — Techniciens du contrôle qualité H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Ce jury est composé de la manière suivante : - le directeur de l'ENSTIM de Douai ou son représentant, président ;

- le directeur des études et de la formation de l'ENSTIM de Douai ou son représentant ;
- le responsable de la formation des techniciens de l'industrie et des mines à l'ENSTIM de Douai ;
- le directeur de l'action régionale et de la petite et moyenne industrie ou son représentant ;
- un directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement ou son représentant.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 03/03/2009

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/1518/>